

Je suis mandataire judiciaire à la protection des majeurs depuis 2006, titulaire du CNC option MJPM et du Master 2 Droit privé Parcours Protection de la Personne Vulnérable délivré par l'UPEC (université Paris Est Créteil), exerçant à titre individuel en tant que profession libérale. Mon agrément préfectoral me permet d'exercer sur les 4 tribunaux du Val d'Oise.

Je suis assistée dans mes missions par 5 personnes.

Mme CHENNEY secrétaire sociale en charge des dossiers CAF, MDPH, ASH, amethyste/Navigo, APA, Sécurité Sociale, Mutuelle, Recherche d'établissement

Mme CORNET Conseillère en Economie Sociale Familiale, en charge des visites à domicile ou en établissement, de l'accompagnement social, création et suivi des DIPM

Mme DA SILVA Comptable, en charge des mesures de A à G pour le suivi de commandes, les règlements des factures, les dossiers de surendettements, les déclarations ASH et CESU

Mme MARTIN Stéphanie, en charge des mesures de H à Z pour le suivi de commandes, les règlements des factures, les dossiers de surendettements, les déclarations et CESU

Mme DEBREUCQ en formation par alternance au BTS SP3S (service et prestation des secteurs sanitaires et sociales)

J'ai organisé le cabinet de cette façon pour deux raisons :

- en règle générale, une personne faisant l'objet d'une mesure de protection judiciaire a besoin de repères et avoir toujours les mêmes interlocuteurs y contribue,
- cela nous permet de connaître au mieux les majeurs protégés et d'être parfaitement à même de répondre si cela est possible à leurs besoins et à leurs demandes.

Je suis légalement déclarée auprès des administrations fiscales, préfectorales et judiciaires (N° Siret : 50798615600028, Code APE N° 6910Z) et je cotise annuellement à une assurance responsabilité professionnelle (N° 201610-067308) auprès du cabinet ECENCIAL.

Pour plus d'informations sur le monde de la protection des majeurs : www.chambre-mjpm.fr
et/ou
www.tutelleauquotidien.fr